



L'évolution du secteur hébergements à l'horizon 2020

Les prestations offertes

➤ 4 types de prestations:

- HO : home avec occupation (accueil de résidents à la retraite ou en perte de capacité).
- H : home (accueil de résidents en emploi, dans l'institution ou à l'extérieur).
- AHE : accueil hôtelier avec encadrement (logements communautaires).
- ADOM: suivi de personnes à domicile.

Le dispositif 2018 :

Places par sites	H	HO	AHE	ADO M	total
Carl Vogt	11				
Colladon	10				
Murcie	10				
Palettes	8				
Pré du camp	8				
Rhône	10				
Ermitage		12			
Corbilletes		11			
Logements communautaires			9		
Suivi ADOM				15	
total	57	23	9	15	104

Les projets à venir

- La résidence AGEPA (le Cèdre)
 - Capacité d'accueil 33 places: 22 HO et 11 AHE.
- La résidence COPROLO (coopérative immobilière)
 - Capacité d'accueil 10-12 places.

Les objectifs du secteur:

- Assurer une prise en charge de qualité.
- Permettre aux personnes de vivre dans des locaux appropriés en fonction de leurs besoins, leur handicap et leur âge.
- Permettre plus de flexibilité et de souplesse dans les transferts de résidences.
- Permettre aux personnes de vivre plus longtemps dans l'institution.

Les transformations liées aux projets

- Les résidences Carl Vogt, Colladon, Murcie, Palettes et Ermitage gardent leur affectation et leur capacité d'accueil reste inchangée.
- La résidence des Corbillettes change de prestations et accueillent des résidents en emploi. La capacité d'hébergement passe de 11 à 14.
- La résidence Pré du camp augmente sa capacité de 8 à 11.
- Les places de la résidence du Rhône seront transférées dans la résidence Coprolo.

Dispositif 2020:

Places par sites	H	HO	AHE	ADOM	Total
Carl Vogt	11				
Colladon	10				
Murcie	10				
Palettes	8				
Ermitage		12			
Corbilletes	14				
Pré du camp	11				
COPROLO	12				
Le cèdre		22	11		
Logements communautaires			3		
Suivi ADOM				> 15	
Total	76	34	14	> 15	139
	+ 19	+ 11	+5		+ 35

